



# PRÉFET DE LA DRÔME

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Préfecture  
Cabinet du Préfet  
Service départemental de la  
communication interministérielle

Valence, le 23 mars 2020

[pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Mobilisation citoyenne

Le gouvernement a ouvert ce dimanche 22 mars une plateforme en ligne pour recenser les bénévoles voulant aider des personnes âgées, isolées ou démunies, en lien avec les réseaux associatifs, en cette période de crise du coronavirus.

Les associations ont fait savoir ces derniers jours qu'ils manquaient de bénévoles en raison de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie. C'est pourquoi, il est nécessaire :

- d'épauler les agents publics engagés sur le front du Covid-19 ;
- de remédier au retrait des bénévoles âgés ;
- d'assurer la garde d'enfants des personnels soignants et relayer les professionnels de l'aide sociale à l'enfance.

L'ensemble des volontaires, de moins de 70 ans, seront appelés à se mobiliser sur 4 missions prioritaires :

- Je distribue des produits de première nécessité (aliments, hygiène, ...) et des repas aux plus démunis
- Je garde des enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Je maintiens un lien (téléphone, visio, mail, ...) avec des personnes fragiles isolées (âgées, malades, situation de handicap, de pauvreté, de précarité, etc.)
- Je fais les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles.

Les structures publiques ou associatives qui souhaitent publier des missions, comme les volontaires qui souhaitent aider, devront se connecter sur le site Internet :

[jeveuxaider.gouv.fr](http://jeveuxaider.gouv.fr)

Les règles d'engagement s'apparentent, pour l'essentiel, au droit commun du bénévolat. Il sera particulièrement veillé aux règles concernant :

- ⌚ L'âge des bénévoles (majeurs, avec âge limité à 70 ans) ;
- ⌚ La nature des organismes s'inscrivant, la règle étant que, seuls les organismes non lucratifs portant des activités d'intérêt général, peuvent être parties prenantes.

⌚ Le respect strict des 4 missions pouvant être déposées sur la plateforme (Cf. ci-dessus).

Un référent mobilisation citoyenne a été désigné dans chaque département. Pour la Drôme, il s'agit de monsieur Olivier Bouleux, chef du service sport et vie associative à la DDCS de la Drôme qui peut être contacté par courriel : [olivier.bouleux@drome.gouv.fr](mailto:olivier.bouleux@drome.gouv.fr)

**Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :**

Facebook : [www.facebook.com/prefet26](https://www.facebook.com/prefet26)

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)